MINISTERE DE LA SANTE CABINET

BURKINA FASO Unité-Progrès-Justice

576

Arrêté n° 2015 / /MS/CAB portant définition des aires sanitaires des districts sanitaires de N'Dorola et de Orodara dans la région des Hauts-Bassins et de

Vina ni 25th

LE MINISTRE DE LA SANTE

Vu la Constitution ;

1 0 DEC 2015

0

Vu la charte de la Transition ;

Vu le décret n°2014-001/PRES-TRANS du 18 novembre 2014 portant nomination du premier Ministre ;

Vu le décret n°2014-004 /PRES-TRANS/PM du 23 novembre 2014 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015-892 /PRES-TRANS/PM du 19 juillet 2015 portant remaniement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015-145/PRES_TRANS/PM/SGG-CM du 9 février 2015 portant attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015 portant organisation du ministère de la santé ;

Vu le décret n° 93-001/PRES/MFPL/SASF/MAT du 28 janvier 1993 portant autonomie de gestion dans les formations sanitaires périphériques de l'Etat

Vu l'arrêté n° 2014-037/MS/CAB du 24 janvier 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du district sanitaire ;

ARRETE

Article 1 :le present arrêté définit les aires sanitaires des districts sanitaires de N'Dorola et de Orodara dans la Région des Hauts bassins

Article 2: Le district sanitaires de N'Dorola couvre les communes de N'Dorola, de Morolaba, de Kayan et de Kourouma.

Article 3: Le district sanitaire de Orodara couvre les communes de Orodara, de Kourinion, de Banzon, de Kangala, de Koloko, de Samogoniri, de Djigouera, de Samorogouan et de Sindo.

<u>Article 4</u>: Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment les articles 34 et 35 de l'arrêté 2011-189/MS/CAB du 15 avril 2011 portant organisation des districts sanitaires des régions du Nord, du Centre-nord, du Centre-ouest, du Sud-ouest et des Hauts-Bassins sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 27 AOUT 2015

Ampliations:

- Original
- Présidence du Faso
- Premier Ministère
 - SGG-CM
- ITSS
- SG/MS
- Toutes Directions Centrales/MS
- Tout Gouvernorat
- 13 DRS
- JO
- Archives/Chrono

Co Short

Or Amédèe Prosper DJIGUIMDE Officier de l'Ordre National